



# SAISIR L'OPPORTUNITÉ

COLLOQUE  
ANNUEL

13 OCTOBRE  
2022

## Introduction

Chaque année, Action patrimoine propose aux professionnels et acteurs du milieu de se retrouver pour réfléchir et échanger sur la préservation du patrimoine bâti.

Cette année, le colloque proposera aux professionnels et aux acteurs du milieu de se retrouver au Manoir Montmorency à Québec pour aborder les changements apportés à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et à la Loi sur le patrimoine culturel, ces deux dernières années.

Pour l'occasion, nous aborderons les thèmes suivants :

- Territoire : une vision commune
- Modifications législatives : quels impacts pour le milieu municipal ?
- Responsabilités partagées : de la parole à l'action
- Autour d'un projet rassembleur

En attendant de vous accueillir le 13 octobre, nous vous proposons de découvrir les intervenants et le sujet de leur présentation !

**Jean-Christophe Bonnard, délégué régional Bourgogne–Franche-Comté, Fondation du patrimoine (France) — Invité international**

À la tête de la délégation régionale, Jean-Christophe Bonnard pilote l'ensemble des actions étendues sur les 8 départements de la Bourgogne–Franche-Comté (BFC), avec l'aide d'une quarantaine de délégués bénévoles et de 3 chargés de mission salariés. Il est diplômé de l'École Polytechnique, de l'École Nationale des Ponts et Chaussées ainsi que de l'université Paris-Dauphine en sciences des organisations.

Lors de son premier poste en Bourgogne, il collabore avec des élus comme le maire de la Ville de Dijon et mène à bien des projets collaboratifs comme le développement de techniques et des savoir-faire pour redonner aux ponts des routes départementales en pierre de taille, leur aspect d'origine, après élargissement. Ses expériences régionales dans le secteur public et le secteur privé le conduisent dans de grands groupes comme la Lyonnaise des Eaux, Engie et EDF. Au Québec, il a collaboré étroitement avec Hydro-Québec, notamment pour le déploiement de la fibre optique.

**Marie-Hélène Voyer, professeure de littérature et autrice — Conférencière d'ouverture**

Née au Bic en 1982, Marie-Hélène Voyer enseigne la littérature et la création littéraire au Cégep de Rimouski. Poète et essayiste, se décrivant elle-même comme une hantée sereine, elle mène ses chantiers d'écriture autour des thèmes de l'habitable et de l'inhabitable, de l'occupation du territoire rural et urbain, de l'inquiétude et de la mélancolie. Elle a publié les recueils de poésie *Expo habitat* (finaliste au Prix des libraires) et *Mouron des champs* (La Peuplade, 2018, 2022), de même que les essais *Terrains vagues* (Nota Bene, 2019) et *L'habitude des ruines* (Lux éditeur, 2021).

**Samuel Pagé-Plouffe, directeur, affaires publiques et gouvernementales, Vivre en Ville et Félix Rousseau, agent avis et prises de position et responsable de la formation, Action patrimoine**

Titulaire d'une maîtrise en science politique de l'Université Memorial de Terre-Neuve, d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion et développement durable de HEC Montréal et d'un baccalauréat en affaires publiques et relations internationales de l'Université Laval, Samuel Pagé-Plouffe s'est spécialisé dans l'analyse des politiques publiques, développant notamment une expertise en matière de transition énergétique. Passionné d'affaires publiques, il coordonne depuis 5 ans l'Alliance ARIANE pour que le Québec se dote d'une Politique nationale d'aménagement du territoire.

Félix Rousseau est agent avis et prises de position et responsable de la formation chez Action patrimoine. Au nom de l'organisme, il suit de près les travaux liés à l'élaboration de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire et de son plan de mise en œuvre. Félix

est détenteur d'une maîtrise en conservation du patrimoine bâti et d'un baccalauréat en urbanisme de l'Université de Montréal. Auparavant, il a également travaillé à l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM), où il a participé à la réalisation du 15<sup>e</sup> Congrès mondial de l'organisation, tenu à Cracovie (Pologne) en 2019.

#### Aménagement du territoire, une vision commune à mettre en œuvre

Longtemps réclamée par les membres de l'Alliance ARIANE, dont Action patrimoine fait partie, la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire a été adoptée au printemps dernier. Cette vision collective pour l'avenir des collectivités québécoises fera l'objet d'un plan de mise en œuvre au début de l'année 2023. Pour des communautés dynamiques et authentiques, la politique nationale prévoit « d'arrimer l'architecture, l'aménagement du territoire et le développement économique de pair avec la valorisation du patrimoine et des paysages pour offrir un tremplin à la création d'espaces de qualité et durables ». À quelles retombées doit-on s'attendre et comment faire pour que des gestes audacieux en découlent ?

#### **Noella Chachai, anthropologue, agente de développement culturel et Anne Ardouin, chargée de projet, secteur de l'Éducation, Conseil des Atikamekw d'Opitciwan**

Noella Chachai supervise des travaux sur l'archéologie, l'histoire et la généalogie d'Opitciwan. On lui doit l'ouvrage « Culture Atikamekw – Opitciwon Weckatc Iriniwok » (2015). Elle collabore au *projet E itaskweak* visant à transmettre aux jeunes et à l'ensemble de la communauté la langue, des connaissances sur la géographie du territoire et autres aspects culturels. Elle travaille également à la mise en œuvre d'un centre d'interprétation où sera représenté sa culture, « des artistes et des artisans, des paysages culturels et bien d'autres choses ».

Anne Ardouin a conduit de nombreux projets par des approches en recherche-création, recherche participative et médiation culturelle portant sur les liens entre les êtres humains et leurs environnements, leurs paysages, leurs imaginaires. Elle s'intéresse au développement de plateformes de partage des connaissances croisant des images, des récits et des cartographies. Elle collabore avec la communauté d'Opitciwan depuis 1995 et depuis 2019, elle y est chargée du projet *E itaskweak*. Elle a également enseigné en arts plastiques à l'école secondaire Mikisiw en temps de pandémie. Elle détient un doctorat de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal et une maîtrise en arts visuels de l'Université Concordia.

#### Mirwaskweaw. Belle forêt

Au centre de la forêt boréale, la communauté atikamekw d'Opitciwan travaille à un projet d'exploration sensible aux éléments reliés au territoire, au paysage, à la nature et à la biodiversité dans l'optique de créer des publications pédagogiques. Ce sont les perceptions des jeunes qui seront croisées à des archives cartographiques, photographiques et documentaires déjà recensées

par leurs aînés ou dans le contexte de recherches existantes. La communication aborde la notion holistique du territoire pour les Atikamekw puis présente les enjeux de reconnaissances patrimoniales entre l'importance des projets de déplacements dans le grand territoire et la mise en valeur du village dans le contexte du projet de recherche E itaskweak.

« Tan e itaskweak ka ici kapeciekw ? » (Comment est la forêt dans votre campement ?) « Ah ! Micta kice mirwaskeaw ! » (Ah ! La forêt est très belle !). Comment et pourquoi la forêt est belle pour les gens qui y vivent et comment partager ces connaissances et préserver les traditions à notre époque ? Ce projet initié par le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan est réalisé en partenariat avec la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et bénéficie de subventions notamment du Secrétariat aux affaires autochtones du Québec et du Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN).

**Renée Genest, directrice générale et Bianca Cadieux, agente de développement culturel numérique, Action patrimoine**

Renée Genest est directrice générale d'Action patrimoine. Détentrice d'une maîtrise en histoire de l'art, d'un DESS en muséologie de l'Université Laval et d'une formation de conservatrice de l'Institut national du patrimoine (Paris), elle œuvre dans le milieu du patrimoine bâti depuis plusieurs années. Auparavant chargée de projets pour l'organisme, elle a également été directrice générale de la Société rimouskoise du patrimoine. Depuis maintenant plus de 4 ans, c'est à titre de directrice générale d'Action patrimoine qu'elle siège sur de nombreux comités et tables, notamment le comité consultatif de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

Titulaire d'un baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales et d'un DESS en muséologie de l'Université Laval, Bianca Cadieux œuvre dans le domaine du patrimoine et de la culture depuis neuf ans. Qualifiée en micromuséologie, gestion de réseaux sociaux et vulgarisation du patrimoine, elle travaille présentement comme agente de développement culturel numérique pour Action patrimoine. Dans la dernière année, elle a coordonné les trois phases de *l'État des lieux sur les données d'inventaire du patrimoine bâti au Québec*, la création et la mise en ligne d'un questionnaire, l'animation d'ateliers et la rédaction de l'état des lieux.

État des lieux, données d'inventaire

Dans la foulée du projet de loi n° 69, intitulé Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, Action patrimoine a voulu se pencher sur la situation des données d'inventaire du patrimoine immobilier au Québec. Il est apparu nécessaire de consulter les milieux municipal et patrimonial ainsi que les conseils de bande pour avoir un portrait réaliste de leurs enjeux, leurs appréhensions et leurs suggestions.

La démarche a été divisée en trois phases : mise en ligne d'un questionnaire, animation d'ateliers participatifs et publication du document final. Renée Genest et Bianca Cadieux présenteront la démarche et les résultats de *l'État des lieux sur les données d'inventaire du patrimoine bâti au Québec*, accessible en ligne.

**Jean-Jacques Adjizian, directeur général, direction générale du patrimoine, ministère de la Culture et des Communications**

Les inventaires, nouveau regard sur le patrimoine immobilier

De nouvelles dispositions relatives aux inventaires ont été introduites dans la Loi sur le patrimoine culturel en 2021. Ces modifications marquent un changement d'approche en associant des effets juridiques aux inventaires des immeubles que doivent adopter les MRC d'ici 2026. Ainsi, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que les municipalités locales doivent se doter d'un règlement de démolition contenant des critères additionnels pour les immeubles patrimoniaux inventoriés ou qu'elles ont cités en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Elles doivent aussi adopter un règlement sur l'entretien et l'occupation visant ces mêmes immeubles. Simultanément, le Ministère propose de transformer le regard porté lors des inventaires du patrimoine immobilier, en décentrant l'intérêt attribué au monumental et à l'exceptionnel pour embrasser un angle plus large. L'attention est davantage tournée vers le territoire et l'évaluation tient compte des interrelations entre les immeubles et leur contexte d'insertion, tant spatial, temporel que social. La gestion du patrimoine pourra ainsi aller au-delà de la recension d'immeubles exceptionnels en vue de les protéger en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel et tirer profit des outils règlementaires de gestion du territoire dont disposent les municipalités.

**Charles Breton-Demeule, avocat et doctorant en droit**

Charles Breton-Demeule est avocat et doctorant en droit à l'Université Laval en cotutelle avec l'ENS Paris-Saclay. Après avoir travaillé comme avocat en milieu municipal, Charles Breton-Demeule a complété une maîtrise en droit portant sur les pouvoirs des municipalités en matière de vétusté immobilière. Primé d'une médaille de l'Assemblée nationale du Québec à titre de finaliste du prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, son mémoire a été publié aux Éditions Yvon Blais en 2020 sous la forme d'une monographie intitulée *La vétusté immobilière en droit municipal*. Son projet doctoral porte sur le droit de l'aménagement du territoire et la protection juridique du patrimoine bâti au Québec. Il est également chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université Laval.

Un nouveau cadre juridique pour les municipalités

La Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, adoptée en avril 2021, prévoit que les MRC ont l'obligation d'effectuer un inventaire des immeubles

patrimoniaux d'avant 1940 sur leur territoire. De ce fait, elle crée une nouvelle catégorie juridique d'immeubles patrimoniaux, soit les immeubles inventoriés, qui sont dorénavant soumis à des normes pour assurer leur entretien et le contrôle de leur démolition. Après une vague de démolitions municipales dans les dernières années, ce nouveau cadre juridique offre des solutions susceptibles de mieux protéger le patrimoine bâti du Québec. Ces nouvelles dispositions ouvrent cependant la porte à des questionnements notamment quant à l'intégration de la protection du patrimoine dans le processus d'aménagement du territoire.

**Olivier Brière, directeur de la Corporation de développement socioéconomique et Christiane Bonneau, conseillère municipale, Saint-Camille**

Olivier Brière est directeur de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille. Impliqué depuis 15 ans dans le secteur du développement local et régional, il accompagne différentes entreprises et organisations locales, notamment la municipalité de Saint-Camille, dans leurs projets de développement. Dans les dernières années, il fut un rouage important de projets liés à la conservation et la promotion de la culture et du patrimoine.

Gestionnaire et rédactrice agréée, Christiane Bonneau travaille en culture et en communications depuis plus de 20 ans. Conseillère municipale à Saint-Camille depuis novembre 2021, elle est coresponsable de la culture, des communications et de l'adaptation aux changements climatiques tout en collaborant à la révision des règlements d'urbanisme et à la mise en œuvre de la densification du centre villageois. Apprenti fermière, anthropologue de formation, mais aussi dans l'âme, elle cherche à concrétiser à sa modeste échelle une vision du monde durable et inclusive.

Saint-Camille, patrimoine et convivialité pour revitaliser une communauté rurale

Saint-Camille est une municipalité agricole de 550 habitants située dans la MRC des Sources en Estrie. Au début des années 80, comme plusieurs municipalités rurales, Saint-Camille faisait face à une situation démographique problématique qui fragilisait les derniers services de proximité du village. Selon un inventaire patrimonial réalisé à cette époque, la municipalité accueillait le 2<sup>e</sup> ensemble architectural en importance dans la MRC des Sources. S'appuyant sur ce potentiel, la communauté lançait sur quelques décennies une série d'initiatives en vue de réhabiliter des bâtiments patrimoniaux du cœur villageois pour des besoins et des usages collectifs. Parmi elles, l'ancien magasin général fut converti en centre culturel et communautaire, le presbytère, en coopérative d'habitation pour les aînés et l'église, en centre multifonctionnel. Sur fond de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager, ces différents projets ont contribué à créer de nouveaux espaces de rencontre et de convivialité, à renforcer l'attractivité et les services de proximité, puis à développer de nouvelles activités culturelles, sociales et économiques. Cette conférence abordera

les apprentissages se dégageant de cette perspective historique et les mécanismes développés pour perpétuer cette recette sur le temps long.

**Anne-Marie Wauthy, agente de développement en patrimoine immobilier, MRC d'Antoine-Labelle**

Anne-Marie Wauthy est agente de développement en patrimoine immobilier pour la MRC d'Antoine-Labelle depuis plus d'un an. Dans le cadre de son travail, elle a mis en place le programme d'aide à la restauration, débuté des actions de sensibilisation et vise à en produire d'autres. Titulaire d'une maîtrise en développement du tourisme à l'UQAM, elle s'est intéressée particulièrement à la valorisation du patrimoine par les acteurs touristiques dans le Vieux-Montréal. Lors de ses études en ethnologie et patrimoine à l'Université Laval, elle s'intéresse au patrimoine sous plusieurs formes, principalement bâti et immatériel.

Réalités patrimoniales de la MRC d'Antoine-Labelle

Dans la jeune région qu'est la MRC d'Antoine-Labelle, l'histoire et le patrimoine contribuent grandement à l'identité des gens qui y sont établis. Il s'agit toutefois de connaissances partagées à des moments précis ou encore par des individus. Bien que des études pour documenter le patrimoine présent sur le territoire furent produites par la MRC, dès la création de celle-ci, ce n'est que depuis le milieu des années 2010 que les actions s'intensifièrent, notamment par un inventaire du patrimoine culturel ainsi qu'une étude de caractérisation des paysages culturels. Le lancement du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) permettait alors une continuité logique dans laquelle la MRC s'inscrivait. Par le PSMMPI, la MRC a pu se doter d'une ressource en patrimoine ainsi qu'obtenir de l'aide financière pour la restauration et la préservation d'immeubles patrimoniaux. À travers la réalité régionale de l'agente de développement en patrimoine immobilier, cette présentation se penche sur la MRC, le PSMMPI et les tâches de l'agente suivant les modifications de la Loi sur le patrimoine culturel en 2021.

**Marie-Chantal Croft, architecte, responsable architecture, culture et collectivités, Écobâtiment**

Marie-Chantal Croft est une architecte expérimentée, une chargée de projet et une conceptrice reconnue pour son talent et sa créativité. Œuvrant en pratique privée de 1995 à 2020, elle a cofondé la firme Croft Pelletier Architectes et a été associée chez Coarchitecture. Elle a rejoint l'équipe d'Écobâtiment afin de contribuer à des changements de société et de pratiques pour créer un monde meilleur par le biais du travail d'architecte. Elle développe au sein de l'organisation des services axés sur la conservation du patrimoine bâti, la consultation publique et le bâtiment durable destiné aux clientèles vulnérables. Son approche s'oriente sur ce qui définit le caractère identitaire et l'esprit d'un lieu, son patrimoine et son potentiel d'appropriation par la communauté.

### Patrimoine religieux pour le climat

Des centaines d'immeubles issus du patrimoine religieux québécois sont aujourd'hui à risque de vacance et d'abandon. Pourtant, la requalification des bâtiments historiques occasionne des retombées positives sur le plan environnemental et culturel. Elle présente aussi des bénéfices tangibles et immédiats pour les communautés, dont la pérennité des lieux de mémoire, l'animation urbaine et la participation citoyenne. Écobâtiment estime qu'activer ces dynamiques en misant sur la transformation des bâtiments religieux constitue un levier puissant et emballant à mettre au service de la lutte aux changements climatiques et du développement urbain et villageois durable.

### **Stéphane Ménégon, chargé de mission responsable régional, Fondation du patrimoine, délégation Bourgogne-Franche-Comté (France)**

Après une double licence en histoire-géographie et aménagement du territoire, Stéphane a obtenu une maîtrise en muséologie scientifique et technique et un DESS en valorisation du patrimoine et développement local. Il a eu plusieurs expériences dans différents musées et sites touristiques dont la Cité Nationale de l'Automobile de Mulhouse et la Citadelle de Besançon, en Franche-Comté. Depuis 15 ans, il a contribué au développement des actions régionales de la Fondation du patrimoine. Stéphane Ménégon assure, en coordination avec le Délégué régional et l'équipe de délégués bénévoles, la gestion de l'ensemble des projets pour le territoire de l'ancienne Bourgogne. En collaboration avec le Délégué régional, il assure le suivi budgétaire et la gestion quotidienne de la délégation.

### Tisser des liens avec les collectivités dans les régions rurales

### **Carl Dufour, conseiller municipal, district 5. Arvida, président de l'arrondissement Jonquière, Ville de Saguenay**

Natif d'Arvida et ayant un attachement très profond pour ce secteur, son histoire et ses habitants, c'est à cet endroit que Carl Dufour a choisi de fonder sa famille. Conseiller municipal indépendant, il a été élu pour la première fois en 2009 et c'est depuis près de 14 ans qu'il consacre son temps et son énergie pour les familles et les aînés de ce district, mais aussi pour le mieux-être collectif de toute la ville. De 2018 à 2021, il a siégé au comité exécutif de la Ville de Saguenay. Il est actuellement président de l'arrondissement de Jonquière ainsi que du Comité pour la reconnaissance patrimoniale d'Arvida (CORPA).

### Arvida, un patrimoine de classe mondiale

Fondée par l'Aluminum Company of America en 1926, Arvida est aujourd'hui renommée pour son cachet particulier, son habitat unique, son architecture d'exception et ses infrastructures grandioses. Épicentre de la production d'aluminium à l'échelle mondiale, Arvida est depuis 2017 détentrice de la plus haute distinction patrimoniale pouvant être décernée par le Gouvernement du

Québec, soit celui de « site patrimonial déclaré ». La cité partage ce statut de protection et de reconnaissance prévu à la Loi sur le patrimoine culturel avec dix ensembles urbains tels que Montréal et le Vieux-Québec. Elle est également désignée depuis 2012 au titre de Lieu historique national par le gouvernement canadien témoignant ainsi de son intérêt architectural, historique et urbanistique sur le plan national.

Arvida est un projet rassembleur dans la mesure où cette utopie sociale et ses souvenirs marquants suscitent encore aujourd'hui l'intérêt de sa population en matière de conservation du patrimoine bâti. Dans un avenir, souhaitons-le, proche, la candidature d'Arvida sera retenue à la prochaine ouverture de la Liste indicative du patrimoine mondial au Canada, un titre pouvant ultimement mener à l'octroi d'un titre par l'UNESCO.